



Un front pour sauver le service universel

LA POSTE • Plusieurs parlementaires socialistes ont interpellé le Conseil fédéral afin de passer au crible les méthodes du géant jaune dans le but d'engranger des profits. La fermeture des offices postaux est dénoncée.



Des élus socialistes s'indignent du fait que «La Poste ferme une centaine d'offices postaux par année». KEYSTONE-A

LAURA DROMPT

Le Parti socialiste a versé dans le tir groupé, hier. Pas moins de neuf questions, interpellations et initiatives parlementaires ont été déposées au Conseil national, portant toutes sur la gestion de La Poste. La salve découle d'une rencontre entre des représentants du parti et de la firme.

Au cœur de ces interrogations, la course aux profits, qui pousse le géant jaune à alléger une partie de ses prestations. Le groupe de cinq parlementaires à l'origine des interventions se dit «décidé à réagir contre cette détérioration du service public alors que La Poste ferme une centaine d'offices postaux par année».

Une loi du silence

Cette fermeture des offices postaux est l'un des points qui fâchent le plus. La Fribourgeoise Valérie Pillier Carrard souligne par exemple que La Poste, dans ses prises de position, «ne parle jamais de chiffres mais de baisse de la

fréquentation». Impossible, donc, de savoir quelle est la réelle situation financière des offices menacés car les dirigeants «mettent toujours en avant le secret des affaires», note la socialiste. Et de se demander quels sont les objectifs financiers de La Poste pour son unité réseau-vente, et si les bureaux menacés sont réellement «au bord du gouffre».

Mathias Reynard (VS), pour sa part, demande davantage de transparence dans les intentions de l'entreprise et dénonce son apparent manque de vision à long terme. «Les citoyens des villages concernés n'ont souvent appris la nouvelle que très tardivement, parfois même au moment où la décision de fermeture prenait déjà effet.» La loi du silence qui règne sur les négociations autour des fermetures d'office devrait également prendre fin, demande le Valaisan, de manière à ce que l'avis de la population soit pris en compte.

Eric Voruz (VD) est allé dans le sens de son collègue, demandant que les communes aient un droit de veto avant la fermeture d'un office et ne soient pas uniquement consultées.

«A chaque pas, La Poste est observée, tout est mis sur la table»

OLIVER FLÜELER

Les demandes couvraient un large spectre de thématiques. Ainsi, la notion même de service universel pourrait être menacée par les accords TISA, actuellement en cours de négociation, qui visent à supprimer les marchés publics réservés ou les monopoles, notamment dans le service postal. Jean Christophe Schwab (VD) s'interroge donc: «Le Conseil fédéral peut-il garantir que les activités de La Poste ne seront pas considérées comme un «abus de monopole» par TISA?»

Une autre question concernait l'externalisation prévue du transport de courrier et de paquets. Pierre-Alain Fridez (JU) s'est interrogé sur l'impact en termes d'emploi et de respect du secret postal qu'un tel changement pourrait avoir.

Olivier Flüeler, porte-parole de La Poste, a indiqué que l'institution a pris connaissance de tous ces griefs. «Mais ce n'est pas à nous de répondre. Le dossier est entre les mains du Conseil fédéral et nous attendons qu'il se positionne.» Le porte-parole relève toutefois qu'aucune autre entreprise ne serait autant surveillée que La Poste. «A chaque pas, nous sommes observés, tout est mis sur la table.»

La clientèle évolue

Quant à la détérioration du service universel, il estime que La Poste ne fait que «suivre les changements de comportements des clients». «La population est devenue plus mobile, la société a changé et nous nous adaptons.»

TROIS QUESTIONS À...

Mathias Reynard



> Le conseiller national (ps/VS) fait partie d'un groupe de parlementaires de tous cantons qui ont lancé une salve de questions et interpellations afin d'interroger le Conseil fédéral sur l'avenir du service public.

- 1. Les problèmes que vous soulevez aujourd'hui découlent-ils directement de la privatisation de La Poste?**
La privatisation y est certainement pour quelque chose. La Poste a désormais le mandat de maximiser ses profits, et c'est le service public qui en pâtit. Face à ce constat, personne ne dit rien. Et pour cause, la Confédération y gagne si La Poste fait des bénéfices.
- 2. Le PS avait pourtant soutenu l'idée de cette privatisation...**
En tout cas, ça n'a jamais été ma position. Et les choses bougent: les interventions étaient plutôt rares jusqu'à présent, car La Poste ne représentait pas un sujet prioritaire pour le parti. Désormais, nous avons constitué un groupe qui sera très actif sur ce thème.
- 3. Mais n'arrivez-vous pas trop tard, alors que les dégâts sont déjà bien là?**
La loi ne prévoit que peu d'obligations, comme garantir un service universel et mener une politique transparente. Battons-nous déjà pour faire appliquer ce cahier des charges existant! Or La Poste ne joue pas cartes sur table. Pour la fermeture des offices, la population est toujours mise devant le fait accompli, ce qui empêche la mobilisation. Il est encore temps, mais il faut organiser la résistance face à ces méthodes de voyous.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURA DROMPT

LE COURRIER

EN BREF

AUSSI LES TROUBLES PSYCHOSOMATIQUES

INVALIDITÉ Le Tribunal fédéral fait un pas en faveur des personnes atteintes de troubles psychosomatiques. Celles-ci pourraient avoir plus facilement accès à l'AI. Jusqu'à présent, certains patients souffrant de troubles «non objectivables» comme la fibromyalgie ou le «coup du lapin» n'avaient pas droit aux prestations de l'assurance invalidité car la Haute Cour présumait que la douleur ressentie pouvait être surmontée par un effort de volonté. ATS

LE PARLEMENT BOUCLE LA RÉGLEMENTATION MATIÈRES PREMIÈRES

Le négoce des produits dérivés et des matières premières sera mieux encadré. Le Conseil des Etats a éliminé hier la dernière

LOGICIELS MOUCHARDS

L'Etat espionnera les criminels

L'Etat pourra utiliser des logiciels espions pour intercepter les conversations des criminels dangereux. Après le Conseil des Etats, le National a accepté hier par 110 voix contre 65 de mettre à jour les moyens technologiques utilisés par la police. Les données postales seront gardées pendant un an.

«Il y a 100 ans, lors de l'arrivée des voitures, personne n'a empêché la police d'en posséder sous prétexte que les voleurs sont trop habiles. Il s'agit à présent de la même question», a imaginé Beat Flach (pvl/AG).

La technologie dans les télécommunications s'est énormément développée ces dernières années. Il faut donc adapter les méthodes de surveillance, afin de ne pas laisser trop d'avance aux criminels. Pour le moment

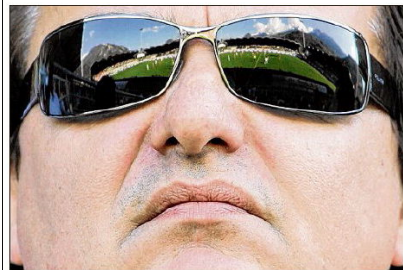
La révision de la loi sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication introduit deux nouveautés: augmenter la durée de conservation des données secondaires et permettre à la police l'utilisation de logiciels espions qui permettent de capter des messages de criminels potentiels comme des terroristes, des djihadistes, des pédocriminels ou des criminels financiers, a expliqué la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga.

Les logiciels mouchards dits «government software» (GovWare) et des IMSI-catchers (antennes cachées permettant d'espionner les téléphones portables) pourront être employés dans le cadre de procédures pénales, ont accordé les députés par 115 voix

protagonistes. Cette surveillance est nécessaire et utile: dans 95% des cas, cela amène des éléments à l'enquête, a précisé Isabelle Chevalley (pvl/VD). De plus, cette méthode pourra être également utilisée dans le cadre de la recherche de personnes disparues.

De nombreux garde-fous sont prévus: seul un tribunal pourra ordonner cette surveillance dans le cadre de procédures pénales, et seulement en cas de crime grave. De plus, uniquement les données utiles à l'enquête seront gardées.

Craignant malgré tout la mise sur pied d'un Etat foinneur, les Verts, soutenus par une partie des socialistes et quelques UDC, ont tenté en vain de s'opposer à la loi. Après avoir échoué à renvoyer le projet au Conseil fédéral



CHRISTIAN CONSTANTIN
Propriétaire de Tourbillon?

Ces gradins qu'il logne pourraient bientôt lui appartenir... Christian Constantin est prêt à acheter à la ville de Sion le stade de Tourbillon si le loyer que le club paie actuellement venait à augmenter. Le débat a

club paie 150 000 francs par an de location pour le stade. Mais le contrat devrait arriver l'an prochain à échéance et le président de la ville, Marcel Maurer (plr), envisage de doubler ce loyer sachant notamment que